

# « LES AFRICAINES SONT SOUMISES »

PAR PIERRE JANIN

**PAYS CITÉS** Angola, Bénin, Botswana, Côte-d'Ivoire, Éthiopie, Kenya, Ghana, Guinée Bissau, Lesotho, Libéria, Madagascar, Mali, Mozambique, Namibie, Nigeria, Ouganda, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Swaziland, Togo, Zambie

**IR CORRÉLÉES** accumulation, agriculture manuelle, commerçants, contrôle social, démocratie étrangère, économie informelle, entrepreneurs, fécondité-démographie, jeunes, polygames, rentevivrier, scolarisation primaire universelle, sida

*« Longtemps, les femmes africaines ont été ignorées. Méprisées par les Occidentaux, qui les affublaient des pires clichés. Exploitées par les pères, les maris, qui les traitaient comme des bêtes de somme et les asservissaient à leurs plaisirs.<sup>1</sup> »*

Trois figures semblent s'imposer pour qualifier la femme africaine : la mère nourricière, productrice et reproductrice<sup>2</sup>, pilier de la société dans un monde incertain, l'épouse soumise et contrôlée<sup>3</sup> dans l'univers hyper masculin de pouvoir et de désirs de la société traditionnelle, enfin, la femme active, jouant sur différents registres pour tirer son épingle du jeu et réussir<sup>4</sup>. Qui plus est, gestionnaire réputée rigoureuse, ayant le sens de l'intérêt général, travailleuse acharnée, la femme est unanimement perçue comme un acteur fondamental du changement aux yeux des opérateurs du développement.

Quelle est la situation réelle des femmes et peuvent-elles exercer leur libre choix ?

## Une domination masculine renforcée par la colonisation

Pour beaucoup, la condition féminine aurait régressé au cours de la période coloniale. Certes, si la soumission féminine était banalisée dans la période pré-coloniale, quelques rares femmes affirmaient leur autonomie : reine Pokou guidant les Ashanti et « amazones » du roi Béhanzin respectées et craintes, commerçantes de l'Afrique de l'Ouest ou belles créoles d'Angola ou du Mozambique. Toutefois, dans la plupart des sociétés, « les femmes n'existaient que par leur lignage d'appartenance », et étaient souvent assimilées « à des inférieures naturelles »<sup>5</sup>. Mais la révolte féminine n'était pas inconnue<sup>6</sup>. Aux rôles acceptés de reproductrices, l'ordre colonial est venu ajouter ses normes amoindriant le rôle des femmes tout en introduisant le marché partout.

Pouvoir colonial et religions importées ont favorisé des formes plus abouties de subordination féminine. Au nord du Nigeria, avec l'islam, la réclusion des femmes, limitée aux notables, s'étendit. Les Églises, via l'école, le patronage ont également reproduit et inculqué ce modèle de la femme effacée et soumise. La ville, les zones de colonisation agricole, le salariat, l'école et la politique ont ainsi été essentiellement l'apanage des hommes. Tandis que le Code Civil ou le Code de la Famille ont diminué la complémentarité des sexes.

Avec la colonisation, on est passé d'un système usufruitier contractualisé, à laquelle les femmes participaient, à des formes de privatisation inégalitaire, en zone péri-urbaine et dans les plantations. Et semble avoir disparu la possibilité d'hériter lorsqu'il n'y avait pas de descendant masculin (pays igbo, Nigeria). Les rurales cultivent d'abord les champs de leur époux avant de pouvoir se consacrer aux leurs. La spécialisation agricole (sur le coton et le cacao) a également renforcé leur charge de travail au Ghana, en Côte-d'Ivoire ou au Mali puisqu'elles constituaient la main-d'œuvre de base. Ceci est également vrai dans les zones d'émigration masculine de l'Afrique australe (Lesotho, Botswana) où elles ont dû pallier l'absence des hommes en assurant cultures vivrières et charge d'enfants nombreux. Parallèlement, les actifs masculins ont vu leur prééminence économique s'accroître sous l'effet de la diversification d'activités, de la traite des produits d'exportation dont ils gardaient le produit monétaire.

### **Une condition dégradée par crise et ajustement structurel**

L'ajustement structurel a renforcé pauvreté et inégalités au détriment des femmes. En 1999, 55% des femmes étaient encore analphabètes contre moins de 40% des hommes; par ailleurs, elles sont les premières victimes de la déscolarisation sélective si l'argent vient à manquer. Mariages précoces ou forcés viennent encore renforcer cette situation. Et on voit mal une amélioration avec la baisse des dépenses d'éducation depuis 1990.

Premières à être licenciées en cas de crise économique, les femmes sont mal payées quand elles le sont et doivent survivre en pratiquant petit commerce, artisanat alimentaire et domesticité. Leur contribution au travail sur les cultures alimentaires de subsistance oscille entre 30 et 80% selon les pays en 1996 pour la FAO, sans compter les cultures d'exportation (thé, café, cacao) pour lesquelles elles ne sont pas rémunérées. Et il faut ajouter en sus les heures consacrées à des travaux domestiques harassants (recherche et transport du bois et de l'eau, cuisine, nettoyage). Si 85% sont employées dans l'agriculture, moins de 1% possède des terres, devant demander un droit de culture temporaire à leur mari, père ou oncle et moins de 1% du crédit total destiné à l'agriculture est attribué à des femmes.

Du fait des inégalités en tous genres, les femmes sont exposées à des risques sanitaires plus élevés. Ainsi, avec une ration alimentaire inférieure à celle des

hommes, 50% d'entre elles souffrent d'anémie. Le taux de mortalité maternelle est un des plus élevés du monde et elles sont les premières touchées par le VIH-sida. Il leur est difficile de refuser un rapport sexuel avec leur partenaire ou mari, même si elles le savent infecté et à lui imposer un préservatif. Que penser enfin des abus des « tontons » et autres tuteurs à l'encontre des jeunes filles accueillies en famille ou des formes de prostitution féminine à peine déguisée à Kampala, Nairobi, Kinshasa dont dépend la survie de toute la famille immigrée ? Environ une jeune fille sur deux est mariée avant l'âge de 18 ans, selon le bon vouloir des parents et un mariage sur trois est encore polygamique.

Peu d'entre elles envisagent de modifier à la marge cette domination globale comme les épouses de migrants qui vivent dans la soumission et la solitude<sup>7</sup> ou celles qui subissent des violences physiques au quotidien (40% des femmes au Kenya, en Ouganda et en Zambie). Dans les situations de conflits graves (Libéria, Rwanda ou Mozambique), elles subissent viols, exploitation économique et enrôlements de force, ce qui explique qu'elles constituent 80% des réfugiés avec les enfants.

### Les verrouillages de la domination masculine difficiles à lever

Le sentiment d'infériorité est renforcé par un ensemble de normes précises (la tradition « réinventée ») énonçant ce qu'une femme peut et ne peut pas faire. Elle doit rester à sa place, courageuse et généreuse, fidèle et silencieuse. Et leurs mères participent à la transmission de l'intériorisation de cette forme globale de soumission à l'homme.

Au regard des coutumes locales et de la loi, la femme demeure mineure, soumise aux décisions du père, du mari, du fils aîné ou de tout autre tuteur. Son mari peut la répudier selon son bon vouloir. Dans certaines sociétés, la veuve est même transmise à l'héritier comme nouvelle épouse (lévirat). Les femmes seules, moins respectées, sont spoliées (maison, terre ou bétail, mobilier), sans être protégées par quiconque. Et en cas de plainte, le lignage de l'époux peut même lui enlever ses enfants ! Quant au choix du conjoint, il reste encore trop souvent l'apanage de la famille en milieu rural. Et en cas de difficulté économique enfin, l'épouse peut être mise à contribution par son mari.

En 2002, seuls deux pays africains, le Sénégal et la Namibie, avaient ratifié le Protocole facultatif sur les droits de la femme auprès de l'ONU. On comprend pourquoi des écrivaines dénoncent aujourd'hui la « *femme entravée, privée de ses libertés fondamentales, femme-martyre dans une Afrique exsangue où règne la misère et la violence*<sup>8</sup> » dont les formes les plus dramatiques sont les mutilations sexuelles.

## La longue marche des femmes africaines vers l'autonomie

Heureusement, la condition des femmes n'est pas totalement figée. Face à tout cela, les jeunes citadines surtout utilisent les compromis, la fausse soumission et la rébellion pour ouvrir de nouvelles pistes, saisir des opportunités et s'affirmer.

C'est en ville<sup>9</sup> qu'elles font peu à peu l'apprentissage de l'argent, de la mobilité, du travail hors de la sphère domestique, qu'elles s'alphabétisent et s'éduquent. Certaines deviennent propriétaires de leur maison et de leur atelier. La cité les « libère » d'un monde rural normalisé. D'autres se lancent dans le commerce sexuel dans toutes ses variantes africaines en direction des « grands » pour se maintenir en ville ou dans les zones minières (Zambie, Afrique du Sud). À Nairobi, certaines étaient ainsi devenues des femmes puissantes à la tête de patrimoines immobiliers importants. Émergent aussi des femmes commerçantes, « matrones » négociant l'or au Sénégal, « mammies » ghanéennes contrôlant les réseaux marchands ou « mamas Benz »<sup>10</sup> du Togo, enrichies par le négoce des pagnes. Toutefois, ces réussites ne se font pas sans mal du côté des hommes comme de l'État (prélèvements, expulsions).

En ville, le nombre de femmes chefs de ménage a fortement augmenté depuis les années 1960, crise et instabilité aidant (près d'un tiers en 1996). La présence de l'homme n'y est jamais définitive, c'est un compagnon et un géniteur en sursis. En pays musulman, on se débrouille pour se faire répudier ; au Cameroun, on choisit son « homme » de passage. À Lusaka, deux tiers des couples, toutes classes sociales confondues, ne sont pas mariés. Parallèlement, la place de la femme se trouve « réévaluée » avec le chômage des hommes « compressés » qui perdent de leur superbe. Elles contribuent désormais très fortement aux dépenses de santé, d'éducation et aux achats alimentaires (revenant pourtant traditionnellement aux maris) à Ouagadougou ou Abidjan.

Nulle revanche cependant chez la plupart. Elles laissent encore aux hommes les attributs apparents du pouvoir<sup>11</sup>, quitte à utiliser des mesures de rétorsion (faire « la grève du sexe » en Côte-d'Ivoire). En cas de conflit, elles peuvent s'opposer énergiquement. Le polygame de « Bal poussière »<sup>12</sup> finit par se retrouver seul contre toutes. Les jeunes sud-africaines n'hésitent pas à déposer plainte contre leur époux violent en s'appuyant sur le récent *Domestic Violence Act* (2001). Au Congo, il n'est pas rare de voir des hommes battus !

De Dakar à Johannesburg, les jeunes femmes s'approprient également Internet et le téléphone mobile pour s'émanciper et pour investir. On a ainsi pu parler d'une « Kente connection » féminine<sup>13</sup> pour le commerce électronique des pagnes au Ghana. Tout ceci tranche fortement avec la situation d'avant les indépendances, où les femmes « éduquées » étaient orientées vers des emplois typiquement féminins. Dans les années 1990, elles n'occupaient encore que 5 % des postes de cadres de la Fonction Publique en Côte-d'Ivoire et au Swaziland, mais 10 % au Sénégal et 12 % en Zambie. Elles jouent également parfois un rôle très important en

politique comme éminence grise de leurs maris, chefs d'État, comme Simone Gbagbo à Abidjan.

Très tôt, des Africaines se sont élevées contre les injustices, dès 1922 à Aba au Nigeria, contre l'impôt. À partir de 1945, elles participent activement aux luttes anti-coloniales au Nigeria, en Guinée-Bissau ou au Mozambique avant de militer activement contre l'apartheid en Afrique australe. Désormais, elles luttent contre la violence, la ségrégation, les abus sexuels, la polygamie ou l'excision. Elles militent de plus en plus en réseau pour faire entendre leurs voix<sup>14</sup> et participent activement aux grandes conférences (Pékin, 1995), aux mouvements de défense de l'environnement, comme Wangari Maathai, prix Nobel de la Paix 2004. Elles obtiennent dans de nombreux pays (Ouganda, Éthiopie, Namibie, Madagascar, etc.), des révisions constitutionnelles pour combattre les disparités. Et elles exercent également au niveau politique un pouvoir d'influence non négligeable. Le chemin reste encore long dans les familles pour qu'elles bénéficient cependant de tous les droits de la personne.



Si la subordination des femmes reste intacte dans de nombreuses sociétés africaines, Sahel ou corne de l'Afrique, chez les peuples pasteurs ou paysans, leur capacité à disposer du produit de leur travail, à maîtriser leur fécondité ou encore à peser sur les décisions familiales a connu de réelles avancées en ville. Et les jeunes générations d'Africaines semblent encore plus déterminées que leurs mères à faire évoluer les choses. Tant et si bien que les développeurs voudraient en faire les acteurs majeurs du changement.

## NOTES

- 1 <http://www.lexpress.fr/info/monde/dossier/afrique/dossier.asp?id=408171> (16/10/2003)
- 2 *L'Enfant noir* de C. Leye
- 3 Voir *C'est le soleil qui m'a brûlé*, 1987 et *Tu t'appelleras Tanga*, 1988, de C. Beyala.
- 4 Tantôt rouée et aguichante comme dans le roman colonial *Aziza de Niamkoko* de H. Crouzat, déterminée à braver les interdits sociaux (Irène, dans *Femme nue, femme noire* de C. Beyala) ou soutenue par des réseaux féminins (comme les femmes entrepreneurs).
- 5 Coquery-Vidrovitch C., (1994), *Histoire des femmes d'Afrique Noire du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Desjonquères, 404 p.
- 6 Power J., (2004), *Male daughters, female husbands*: «Women could collectively choose to go on «strike», walking out of the village and/or refusing to perform traditional duties, including sexual services, cooking, and child care»
7. «Il me donne de l'argent et de quoi manger, ça me suffit», raconte une femme dans *Amours zoulous* (documentaire de France 5 diffusé en mars 2004) tandis qu'une plus jeune affirme «je ne me suis pas mariée pour me faire nourrir mais pour me faire baiser»

- 8 J Zanga en mars 2003 sur [http //www.sisyph.org/](http://www.sisyph.org/)
- 9 Ce fut un lieu de « négociation des identités et des fonctions sociales entre hommes et femmes » (D. Gondola, *Clio*, n° 6, 1997)
- 10 Ainsi surnommées parce qu'elles possèdent souvent une ou plusieurs voitures Mercedes-Benz
- 11 « *Moi Édène [ ], je vous dirai comment [ ] ma mère si soumise réussit grâce au fiel de l'ironie à transcender sa condition* », in. C. Beyala, (2002), *Les Arbres en parlent encore*
12. D'Henri Duparc (1988)
- 13 [http //www.geocities.com/margaret\\_grieco/kentecon/kente.html](http://www.geocities.com/margaret_grieco/kentecon/kente.html) (Grieco M., 1998, « Kente Connections. The Role Of The Internet In Developing An Economic Base For Ghana »)
- 14 Réseau des femmes africaines pour le développement et la communication (FEMNET), Fédération des éducatrices africaines

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Bisilliat J, (1996), *Femmes du Sud, chefs de famille*, Paris, Karthala, 384 p
- Bourdieu P, (1998), *La Domination masculine*, Paris, Liber
- Coquery-Vidrovitch C., (1994), *Histoire des femmes d'Afrique Noire du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Desjonquères, 404 p
- Deluz A, Le Cour Grandmaison C et Retel-Laurentin A., (2001), *Vies et paroles de femmes africaines*, Paris, Karthala, 208 p
- Hainard F, Verschuur C., (2002), *Femmes dans les crises urbaines. Relations de genre et environnements précaires*, Paris, Karthala, 304 p
- Hugon A., (2004), *Histoire des femmes en situation coloniale*, Paris, Karthala, 240 p.
- *Politique Africaine*, (1997), « L'Afrique des Femmes », n° 65, 200 p
- *Politique Africaine*, (2003), « Violences ordinaires », n° 91, 216 p.
- *Politique Africaine*, (2005), « Premières dames en Afrique », n° 95, 220 p.
- *Revue Tiers Monde*, (2002), « Femmes en domesticité Les domestiques du Sud au Nord », tome 43, n° 170, 240 p.
- United Nations, (2001), *Women 2000 · Widowhood invisible women, secluded or excluded?* Division for Advancement of Women, Department of Economic and Social Affairs, 20 p.
- Cazenave O, (1996), *Femmes rebelles. Naissance d'un nouveau roman africain au féminin*, Paris, L'Harmattan, 350 p

## SITES INTERNET RECOMMANDÉS

- [http //www.famafrique.org](http://www.famafrique.org),
- [http //www.genreenaction.net](http://www.genreenaction.net),
- [http //www.enda.sn/synfev/femmesbatisseurs.html](http://www.enda.sn/synfev/femmesbatisseurs.html),
- [http //www.unifem.undp.org](http://www.unifem.undp.org) ;
- [http.//www.un.org/womenwatch/daw/public](http://www.un.org/womenwatch/daw/public),
- [http.//www.sisyph.org](http://www.sisyph.org),
- [http //www.afrik.com/femmes](http://www.afrik.com/femmes),
- [http //www.un.org/french/ecosocdev/geninfo/afrec/docinfo/mainfr.htm](http://www.un.org/french/ecosocdev/geninfo/afrec/docinfo/mainfr.htm)

Janin Pierre

Les africaines sont soumises.

In : Courade Georges (dir.). L'Afrique des idées reçues.

Paris : Belin, 2006, p. 344-349.

(Mappemonde). ISBN 2-7011-4321-7